

Evolution de la Nomenclature d'activités française (NAF) : un nouveau code APE pour les entreprises en 2027

UDES 12/03/26



Sommaire



01

Changement de NAF : quels enjeux ?



02

Impact pour les entreprises



03

Gestion de la transition

01

Changement de NAF : Quels enjeux ?

NAF, code APE : définitions et objectif du changement

Rappel des définitions

La **nomenclature d'activités française (NAF)** répartit les activités économiques en catégories pour des usages statistiques (décret du 31 juillet 2025)...même si d'autres s'en servent à d'autres fins !

Elle permet d'attribuer un **code APE** à toute entreprise et chacun de ses établissements :

- caractérise l'**activité principale exercée** (APE)
- figure dans le répertoire des entreprises (Sirene) géré par l'Insee

Un changement mondial pour tenir compte de l'évolution de l'économie

Actualiser la nomenclature en vigueur (qui date de 2008) pour **mieux appréhender la situation économique et repérer les activités émergentes** (ex. : ubérisation de l'économie)

Un processus de révision effectué à tous les niveaux : mondial, européen et français et l'économie sociale et solidaire ne peut être à proprement parlé pris en compte...

Conséquences du changement

Qui est concerné ?

Le code APE change à compter du 1^{er} janvier 2027 pour toutes les unités inscrites au répertoire Sirene, géré par l'Insee (y compris les micro-entrepreneurs).

14,5 millions
entreprises au
niveau national

16,8 millions
d'établissements
dans la région

Exemple : entreprise de manutention
portuaire

⇒ classée aujourd'hui en 52.24A

⇒ classée en 52.24G au 1^{er} janvier 2027

⚠ Le code APE est utilisé dans les systèmes d'information de différents organismes, dont les administrations « par commodité »

⚠ Le code APE ne dépend pas de la catégorie juridique.

Calendrier des opérations : un déploiement progressif

Depuis janvier 2026

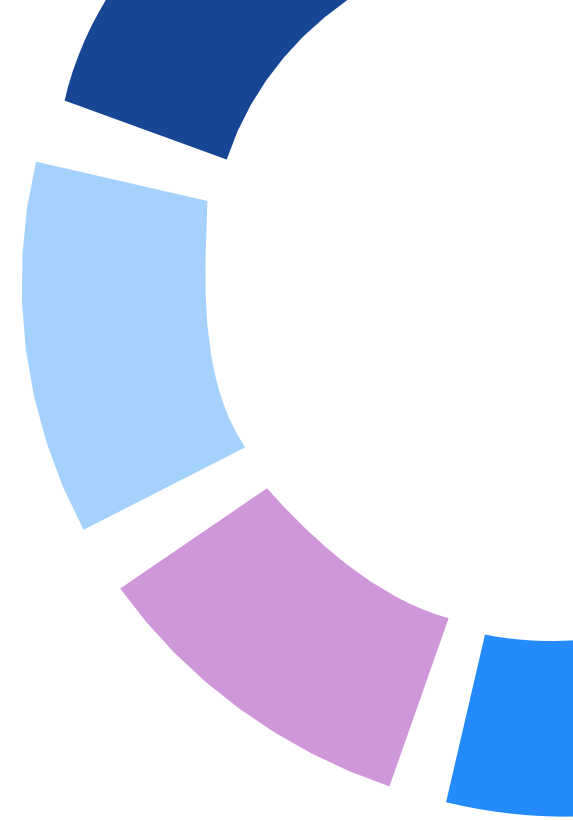
Double codification disponible mais seul **le code APE actuel restera officiellement en vigueur** en 2026.

- Dans les fichiers en open data sur data.gouv.fr
- Dans l'API Sirene
- Sur sirene.gouv.fr
- Sur l'annuaire des entreprises courant T1-2026

A partir du 1^{er} janvier 2027

Entrée en vigueur du nouveau code APE

Un changement automatique dans Sirene
Un nouveau code attribué par l'Insee



02

Quel impact pour les entreprises ?

Un impact limité, mais à anticiper

L'Insee invite les entreprises à vérifier la bonne affectation du nouveau code APE qui leur est attribué :

Comment ?

Sur le site **sirene.gouv.fr** avec leur numéro Siren

- Depuis janvier 2026, les entreprises peuvent **s'informer** sur ce nouveau code
- A partir du 1^{er} trimestre 2026, en cas de besoin, elles peuvent demander une **expertise de leur nouveau code APE** via un formulaire simplifié qui sera mis en ligne

Du point de vue de l'entreprise, ce nouveau code APE ne change rien : il n'ouvre ni droit ni obligation différente

03

Gestion de la transition

Rôle de l'Insee et des organisations professionnelles : informer, coordonner, accompagner

L'Insee

Pilote l'ensemble du changement

Informe les fédérations d'entreprises, chambres consulaires et administrations qui relaient l'information

Les organisations et unions professionnelles sont mobilisées pour :

Relayer l'information

Inviter leurs adhérents à vérifier qu'ils

Rassurer et orienter si question ou inquiétude vers l'Insee

En 2026, Allez sur sirene.gouv.fr vérifier votre code APE

Outils de communication à votre disposition

Des pages internet dédiées :

- une page sur la NAF 2025 sur insee.fr
- sirene.gouv.fr

Un flyer et une affiche, à destination des entreprises :

Un nouveau code APE pour votre entreprise en 2027

Les nomenclatures d'activités française (NAF) et européenne évoluent !

Quand ?

- Dès janvier 2026 :** Informez-vous sur le futur code APE attribué par l'Insee à votre entreprise, mais seul votre code actuel sera officiellement en vigueur en 2026.
Comment ? Avec votre numéro Siren, sur le site sirene.gouv.fr.
- À partir du 1^{er} trimestre 2026 :** un formulaire simplifié en ligne vous permettra de demander une expertise de votre nouveau code APE, en cas de besoin.
Où ? Sur le site sirene.gouv.fr.
- 1^{er} janvier 2027 :** entrée en vigueur de votre nouveau code APE.
L'Insee invite ainsi les entreprises à vérifier la bonne affectation du nouveau code.

Le nouveau code APE n'ouvre ni droit ni obligation différente de l'ancien.

Qu'est-ce que le code APE ?

L'Insee attribue à toute entreprise et à chacun de ses établissements un code caractérisant l'activité principale exercée (APE) en référence à la nomenclature d'activités française (NAF). Le code APE figure dans le répertoire des entreprises (Sirene).

Ce code APE est un identifiant à cinq caractères, composé de quatre chiffres suivis d'une lettre. Les quatre chiffres correspondent au code européen, assurant une harmonisation, tandis que la lettre finale permet de spécifier des distinctions propres à la France. Les lettres utilisées sont différentes entre l'actuel code et le nouveau code : ainsi, à la simple lecture de celui-ci, on sait distinguer s'il s'agit du code actuel ou du code futur !

À titre d'illustration, la « manutention portuaire » classée aujourd'hui en S2,24A le sera en S2,24G au 1^{er} janvier 2027 (et S2,24G en NAF 2008 est un code qui n'existe pas actuellement !).

Pourquoi une révision de la NAF et de votre code APE ?

Le paysage économique a changé depuis la dernière nomenclature datant de 2008. Cette nouvelle version de la NAF est essentielle pour mieux appréhender les activités émergentes comme les plateformes d'intermédiation.

Le code APE est une information essentielle pour la statistique car il est à la base du classement par secteur d'activité, il est largement partagé et utilisé dans les systèmes d'information de différents organismes, même si l'attribution de ce code ne saurait suffire à créer des droits ou des obligations en faveur ou à charge des unités concernées. L'utilisation à d'autres fins que statistiques du code APE relève en effet de la responsabilité de l'organisme utilisateur.

Pour en savoir plus

Un nouveau code APE pour votre entreprise en 2027

Les nomenclatures d'activités française (NAF) et européenne évoluent !

3 étapes pour vous préparer à ce changement et vérifier la bonne affectation de votre nouveau code :

- 1. Dès janvier 2026 :** informez-vous sur votre futur code APE avec votre numéro Siren sur le site sirene.gouv.fr.
- 2. À partir du 1^{er} trimestre 2026 :** un formulaire en ligne pour demander une expertise de votre nouveau code APE, en cas de besoin.
Où ? Sur le site sirene.gouv.fr.
- 3. 1^{er} janvier 2027 :** entrée en vigueur du nouveau code APE.

Pourquoi une révision de la NAF et de votre code APE ?

Pour adapter la nomenclature aux évolutions du paysage économique et mieux appréhender les activités émergentes.

Pour en savoir plus

Merci

Nathalie Guillon et Jérôme Bascher
Coordination du changement de NAF

Direction des Statistiques
d'entreprises

prenom.nom@insee.fr

T: 00 00 00 00 00 M: 00 00 00 00 00

Insee
Mesurer pour comprendre

insee.fr      